## COMMUNE DE MONTRIOND

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 JUILLET 2012 - 19H00

### **COMPTE RENDU**

**Date de convocation**: 20 juillet 2012

**Présents**: M. **LAGRANG**E Georges - M. **PEERSMAN** André - Mme **FAVRE** Annie - M. **BREHIER** Émile - M. **BRAIZE** Alain - M. **MUFFAT** Michel (La Ranche) - M. **MUFFAT** Michel (La Glière)

M. GAILLARD Fabrice - Mme. DUMAS Claudine

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - Mme LANVERS Édith - Mme.

LAVERY Joséphine - Mme TSCHOFFEN Béatrice - M. RICCI Pierre

Procurations: Mme LANVERS Édith à Mme FAVRE Annie

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance : M. GAILLARD Fabrice

## **2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU:**

<u>Parking face à Ardent Sport :</u> Monsieur PEERSMAN demande que soit rajouté: une demande de chiffrage pour la suppression des 2 places devant le commerce, va être demandée.

Pas d'autre d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

#### Feu du lac:

Les préparatifs pour les feux du lac, se déroulent normalement.

Thème: les moulins du lac.

Une réflexion sera engagée cette automne sur l'orientation a donner à cette manifestation, par la commission "feu du lac".

Inauguration du Baron : La cérémonie aura lieu le 20 octobre 2012.

<u>Procédure parking souterrain</u>: Une réunion avec l'expert désignée par le tribunal, a eu lieu avec les parties.

<u>Salle sur le parking</u>: Une consultation va être lancée pour désigner le bureau de contrôle.

<u>4\*4 à Ardent</u>: La manifestation s'est bien déroulée, le conseil n'est pas opposé à la reconduction de l'événement

Lac: Une réflexion va être menée sur la gestion du lac, camping, feux...

## **4 COMPTABILITE ET PERSONNELS**

Décision modificative "budget parking souterrain":

Section FONCTIONNEMENT			
DEBIT			CREDIT
Cpt 6811/042	+ 430,00€	Cpt 706	+ 430,00 €
Total:	430,00 €	Total:	430,00 €

## **5 SALLE POLYVALENTE - BASE DE LOISIR**

#### Salle polyvalente - Problème écoulement :

Il a été constaté un problème d'écoulement concernant le bar de la salle polyvalente. La Commune fait actuellement procéder aux réparations, dans le cadre de la réception des travaux.

#### **Salle polyvalente - Exploitation :**

La commission, poursuit son recrutement d'un agent pour la gestion de la salle et fera le point des premières manifestations.

#### Base de loisir :

Les travaux se poursuivent conformément au planning, avec l'étanchéité, une consultation est en cours pour le lot menuiserie infructueux.

## **6 URBANISME**

#### **Acquisition parcelle AD 118:**

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de la parcelle AD 118 ( 125 M2), pour le prix de 10 000,00 €, afin de faciliter l'opération de réalisation des HLM près de l'école.

#### Loi sur les 30 %:

Le Conseil Municipal prend note du vote du Sénat, concernant l'abrogation de la loi, vote qui doit être entériné prochainement par l'Assemblée Nationale

#### **Acquisition parcelle AE 242:**

Le Conseil Municipal, décide d'acquérir cette parcelle situé aux "Dérèches" pour un montant de 5 500 €, frais en sus, d'une contenance de 1 131 M2.

#### Afu "Ardent":

Une réunion a eu lieu avec les propriétaires "d'Ardent" pour évoquer les possibilités de déblocage de la zone.

Dans ce cadre la Commune propriétaire de la moitié des terrains, va réfléchir aux besoins de ce secteur particulier de la commune.

#### Carrefour des "Plagenettes":

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a adressé une lettre de mécontentement, concernant la réalisation des travaux d'aménagement, suite à la démolition de l'hôtel, notamment, concernant les butes de terre inesthétiques au Conseil Général.

## **7 TRAVAUX:**

#### Avenant n°1 lot "gros œuvre" - Restaurant "Les Alpages"

Le Conseil Municipal accepte l'avenant n°1, concernant les travaux de réhabilitation du restaurant "les Alpages", pour le lot "gros œuvre", pour un montant de 15 766,82  $\in$  HT.

#### Eau tranche 2012:

Les travaux d'eau potable sont terminés, concernant les travaux d'eau pluviales ces derniers se poursuivent conformément au calendrier du marché.

## 8 ECOLE

### Modification des horaires de la garderie péri-scolaire :

Le Conseil Municipal, accepte de reporter la fermeture de la garderie péri - scolaire à 18 h30, afin de mieux répondre à l'attente des parents.

## 9 DIVERS

#### **Sentier:**

La Commune attend le devis d'une entreprise spécialisée pour le problème éboulement sur le chemin au dessus de la cascade "d'Ardent".

Concernant la sécurisation de la cascade d'Ardent, les travaux sous conduite de la CCVA seront réalisés cette automne.

#### Coupe de bois 2013:

le Conseil Municipal, accepte la proposition de vente de coupes de bois en foret communale, présentée par l'ONF pour l'année 2013.

#### Coupe paysagère au "Dravachet":

La Commune va effectuer une coupe paysagère à hauteur du réservoir du "Dravachet".

#### Pédibus:

Présentation de la semaine de la mobilité et du pédibus.

#### **SCMVA:**

Un courrier va être adressé au club de foot, dans le cadre de son projet de stade synthétique près du stade, pour indiquer que la commune a lancé une étude sur l'aménagement global de ce secteur.

#### Accrobranche au Lac:

Le Conseil donne son accord, pour une éventuelle implantation d'une activité accrobranche dans la foret autour du lac, emplacement à finaliser.

La séance est levée à 22 h 45.